



LES AIGLES DU LEMAN
CONSERVATION

Sciez, le 21 juillet 2025

Le couple de pygargues de Ripaille : plaidoyer éclairé pour une lecture rigoureuse des sources historiques

Par Jacques-Olivier Travers et Anthony Kohler

Introduction

Ce plaidoyer ne vise pas à alimenter une controverse, mais à rappeler l'importance d'une lecture rigoureuse et complète des sources historiques dans toute démarche de reconstitution biogéographique. La publication du 2 juillet 2025 sur le site du Muséum d'histoire naturelle de Genève, intitulée "Le Pygargue pour les nuls" et d'un article dans la revue Suisse « nos oiseaux » par L. Vallotton, remettent en cause l'existence historique d'une nidification réussie de pygargue à queue blanche dans la forêt de Ripaille (Haute-Savoie) en 1892. Cette lecture, bien que présentée comme un travail de synthèse scientifique, repose sur des **interprétations fragiles, voire fantasmées**, notamment en raison de l'**absence de sources tangibles** pour les principales objections, et la **mise en doute de témoignages** pourtant concordants. Il nous semble important, dans un **esprit d'échange scientifique**, de **rétablir un certain nombre de faits** fondés sur des documents originaux.

1. Deux témoins indépendants, deux récits concordants

La reproduction du Pygargue à queue blanche à Ripaille repose sur une chronologie bien établie, étayée par des sources historiques solides, publiées et disponibles en annexe. Ces sources proviennent de témoins indépendants :

- **Victor Fatio**, naturaliste suisse reconnu, auteur de nombreux livres ornithologiques, décrit en 1899 puis en 1904 cet événement. Il rapporte avoir vu un juvénile tué à Ripaille le 3 novembre 1892 à Genève, chez un taxidermiste, et mentionne un second jeune capturé mais non conservé. Il précise tenir ces informations de « gens dignes de foi », soulignant ainsi le sérieux de son témoignage pour une information exceptionnelle à l'époque : la première nidification attestée sur le Léman !
- **Horace Bourdillon**, chasseur passionné et auteur de récits dans ses Almanachs ainsi que dans la revue de chasse Suisse « La Diana », publie le 1er décembre 1892 un témoignage détaillé d'un couple de pygargues avec deux jeunes dans la forêt de Ripaille, dont l'un est abattu le 8 novembre.

Dans son article, le Muséum affirme que le pygargue naturalisé observé par Fatio n'est pas issu de la nichée de 1892. Pourtant, cette hypothèse ne résiste pas à l'analyse croisée des sources.

Le 3 novembre 1892, Fatio voit, chez le taxidermiste genevois **Cordin**, un jeune pygargue à queue blanche abattu à **Ripaille**. Il précise dans un article publié en 1899 :

« J'ai vu à Genève, un des jeunes tué à Ripaille, le 3 novembre 1892, et on m'affirme qu'un second individu a été capturé mais malheureusement non conservé. »

Ce témoignage est clair et incontestable : **un des deux jeunes a bien été naturalisé**, vu et daté par un témoin direct de l'époque.

Parallèlement, dans un article du 1er décembre 1892 dans le journal « la Diana », **Bourdillon** évoque un **deuxième jeune** tué **le 8 novembre**, sans jamais mentionner celui observé par Fatio quelques jours plus tôt. Cette omission s'explique simplement : **il l'ignore**. Inversement, **Fatio ne sait pas ce qu'est devenu le second aiglon**, puisqu'il parle d'une disparition sans conservation. Ce **croisement de témoignages**, sans interaction entre les deux auteurs, prouve qu'ils relatent **deux faits distincts**, et donc qu'il y a bien eu **deux jeunes pygargues tués**.

C'est seulement bien plus tard, en **1900**, qu'une confusion apparaît. **Engel père** explique à Fatio que le pygargue de sa collection a été tué **plusieurs années après 1892**, à Ripaille, et naturalisé à **Lausanne** — et non à Genève. Ce pygargue, âgé d'environ **deux ans**, constitue donc **un troisième individu**, indépendant de la nichée.

Dans une lettre envoyée en 1920 à la revue « Nos oiseaux », **Engel fils** affirme à tort que ce pygargue serait **celui vu par Fatio en 1892**. Une erreur compréhensible : il n'avait que **12 ans à l'époque** et semble **ignorer les échanges de son père avec Fatio**.

Cette confusion est reprise, sans distance critique, dans l'article du Muséum. Pourtant, elle **ne remet nullement en cause** la réalité de la naturalisation d'un jeune en 1892. Elle confirme surtout que **Ripaille a accueilli au moins trois pygargues différents** entre 1892 et les années suivantes, ce qui en fait **un site d'attraction non aléatoire** pour l'espèce à cette époque.

Enfin, **le fait que Fatio et Bourdillon ne se citent jamais mutuellement** confirme l'indépendance de leurs récits. Tous deux rapportent la reproduction d'un couple, l'existence de deux jeunes, et la destruction successive des deux aiglons — sans se recouper, ni se

contredire. Ce faisceau d'éléments **indépendants, convergents et datés** rend la thèse de la reproduction de Ripaille en 1892 **historiquement fondée**.

Encadré : Les faits établis à propos du couple de Ripaille (Haute-Savoie)

- 2 jeunes pygargues tués à Ripaille en novembre 1892
- L'un vu naturalisé à Genève, l'autre mentionné par Bourdillon dans un article publié
- Deux sources contemporaines, indépendantes et cohérentes : Fatio (scientifique) et Bourdillon (chasseur)
- Un troisième individu tué ultérieurement et naturalisé à Lausanne
- Aucune preuve tangible n'est venue remettre sérieusement en cause cette nidification à ce jour

2. Une remise en cause fragile et sans fondement archivistique

L'article du Muséum de Genève **fonde sa principale objection sur une lettre anonyme** transmise au rédacteur de la revue « nos oiseaux » en 1920 prétendant que l'observation reposerait sur des « renseignements erronés ». **Cette lettre, non retrouvée ni par l'auteur de l'article ni par d'autres chercheurs**, ne peut être opposée aux deux sources publiées, datées et archivées dont nous disposons.

Il est également notable qu'**André Engel, qui a transmis cette lettre jamais retrouvée** à « nos oiseaux » est arrivé au château après 1892. Il **est alors âgé de 12 ans** et curieusement il ne remet pas en question le témoignage de Bourdillon, mais seulement celui de Fatio. La faible crédibilité de son témoignage, compréhensible par son absence des lieux au moment des faits et son jeune âge, est confirmé par l'erreur qu'il fait sur l'origine du pygargue empaillé de son père qu'il affirme être celui de 1892 alors que son père rappelle dans une correspondance avec Fatio datée de 1900, que celui de sa collection a été tué ultérieurement et que c'est un jeune de 2 ans et non de 1 an.

Enfin, la tentative de réinterprétation des dates visant à faire passer deux jeunes pour un seul ne résiste pas à l'analyse factuelle : un jeune est observé à Genève le 3 novembre (Fatio), un autre abattu à Ripaille le 8 novembre (Bourdillon). Ces faits excluent qu'il s'agisse du même individu.

3. Le comportement du pygargue, un argument en faveur de la plausibilité de la reproduction

Certains arguments avancés pour contester la reproduction reposent sur l'idée que les jeunes seraient complètement erratiques à cette période (novembre). Or, les travaux d'Oliver Krone, spécialiste allemand renommé du pygargue à queue blanche, démontrent que la durée de présence des jeunes post-envol dépend de la disponibilité alimentaire. Dans un territoire riche en ressources comme le lac Léman, il est tout à fait plausible que les jeunes restent jusqu'en hiver.

De plus, le récent programme personnel de baguage mis en œuvre par J-O Travers, en France confirme que certains jeunes issus de nids naturels restent avec leurs parents jusqu'en janvier. Par exemple, les individus référencés WF05 et WF06 ont accompagné leurs parents jusqu'au 29 octobre et au 21 janvier respectivement (données disponibles sur demande, non publiées pour des raisons de protection des nids).

La présence simultanée de deux jeunes à Ripaille en novembre constitue donc un indice solide d'une reproduction locale, plus que le fait de l'erratisme de jeunes à plusieurs centaines de kilomètres au même endroit.

4 - Une reproduction discrète dans un contexte historiquement cohérent

Le domaine de Ripaille, **entièrement clos par de hauts murs et non habité en 1892**, offrait un environnement de grande tranquillité, propice à une reproduction discrète. La forêt de Ripaille, à l'époque, était **peu fréquentée**, et la population locale **sept fois moindre qu'aujourd'hui**.

Comparer l'absence d'observations antérieures à nos standards actuels (bases de données, jumelles haute performance, drones) serait **un anachronisme méthodologique**. À la fin du XIXe siècle, les moyens de détection étaient très limités, et l'information ne circulait pas comme aujourd'hui.

La citation d'**H. Bourdillon** confirme ce climat de quiétude et pourquoi les individus n'avaient quasiment pas été observés :

« Ceux-ci, venus sans doute en novembre ou décembre 1891, se sont plus dans la quiétude de Ripaille, plus ou moins abandonné alors, et n'ont pas craint de s'y fixer pour l'incubation. »
(*La Diana*, 1er décembre 1892)

Même à l'époque contemporaine, les **recolonisations récentes** ont souvent été détectées **a posteriori**, et sans aucune mention préalable dans les bases naturalistes.

En Moselle, le couple installé en 2011 n'avait été observé durant les 6 mois précédant la ponte que **2 fois en 2009** et **1 fois en 2010** sur la base *Faune France* – alors que le site est un **hotspot ornithologique** très fréquenté.

L'association LOANA, en charge du suivi des balbuzards et des pygargues sur ce secteur, recense pour sa part **3 observations en 2009** et **5 en 2010** (PRA Lorraine Balbuzard–Pygargue 2015–2020).

En 2018, le deuxième nid français en Brenne apparaît **sans aucune observation préalable** *Faune-France* durant les 6 mois précédant la ponte.

En Marne, le dernier nid bagué en 2025 était occupé depuis **4 ans**, mais **seuls deux observateurs** l'avaient repéré — **sans le signaler**.

L'absence d'observations avant la reproduction de 1892 n'a donc rien d'étonnant, compte tenu du contexte historique, technique et comportemental de l'espèce.

5- La recolonisation en taches de léopard : un modèle reconnu

L'**isolement géographique** de la reproduction de Ripaille n'est pas un argument suffisant pour en contester la réalité. Bien au contraire, il s'inscrit dans un **modèle de recolonisation désormais bien documenté** chez le Pygargue à queue blanche, à savoir une dynamique en « **taches de léopard** » : l'espèce recolonise les territoires de manière fragmentée, en installant des couples isolés, parfois à plusieurs centaines de kilomètres de toute population connue.

Ce phénomène a été observé récemment en France. En 2011, un couple s'installe spontanément en **Moselle**, à plus de **500 km** des sites de reproduction les plus proches de l'époque. Ce couple parvient à élever **deux jeunes dès sa première année**, avant de ne plus se reproduire pendant deux saisons. Ce cas, étudié et publié (Patier et al., 2015), présente une **analogie directe avec celui de Ripaille** : une reproduction unique, sans antécédent connu, sur un territoire historiquement non documenté pour l'espèce.

Autre illustration : en 2018, un second couple s'installe en **Brenne**, à **plus de 450 km** de la Moselle, sans continuité démographique entre les deux sites. Là encore, aucun indice de présence territoriale n'avait été signalé dans les années précédentes. Ce type de colonisation spontanée, par **des individus explorateurs**, est aujourd'hui considéré comme typique du comportement des grands aigles piscivores dans une phase de reconquête de leur aire historique.

Ainsi, le caractère isolé de la nidification de Ripaille **ne peut être retenu comme un argument d'improbabilité**, mais doit au contraire être **relaté à l'échelle des dynamiques connues de l'espèce**, dans un contexte où les jeunes pygargues, erratiques durant leurs premières années de vie, peuvent parcourir de très longues distances avant de tenter une installation.

6- Sur la prétendue absence de nidification ultérieure

L'article du Muséum affirme que « aucune tentative de nidification ultérieure n'a été confirmée ». Cette déclaration repose sur une logique d'**argument par le vide**, problématique en matière de biologie historique : **l'absence d'observation ne peut en aucun cas valoir preuve d'absence**.

Au XIX^e siècle, le suivi des rapaces n'existait pas en tant que discipline. Sans observations directes et systématiques, il est **impossible d'affirmer qu'aucune autre tentative de reproduction n'a eu lieu après 1892**. Par ailleurs, un couple ayant subi un dérangement important, comme la perte de ses deux jeunes, est peu susceptible de revenir nicher au même endroit la saison suivante. Si l'on ajoute que le nouveau propriétaire, M. Engels père a entrepris des travaux de rénovation de la propriété fin 1892 début 1893 on a une explication réaliste de l'abandon de la zone par le couple.

Les auteurs de l'article qualifient cette reproduction d'« exceptionnelle » — terme qui sous-entend un isolement ou une anomalie. C'est vrai mais ce n'est **pas notre propos**. Nous ne prétendons pas que le pygargue était un **nicheur régulier sur les rives du Léman**, il est même probable que la nidification de 1892 soit un « petit miracle de la nature ». En revanche, nous maintenons que **la reproduction de Ripaille en 1892 constitue bien la dernière nidification attestée de France** avant le retour de l'espèce en 2011. À ce titre, elle mérite d'être reconnue à sa juste place dans l'histoire de l'ornithologie française.

D'ailleurs, même dans des contextes contemporains de suivi intensif, les pygargues peuvent **interrompre temporairement leur reproduction**, ou **changer fréquemment de site**. Les deux premiers couples établis en France ont ainsi changé de nid en moyenne **trois fois sur les 4 dernières années**. Ces comportements montrent que la fidélité au site de nidification n'est pas absolue, même en cas de succès.

Dans ce contexte, la présence confirmée d'un autre pygargue abattu par Engel père à Ripaille quelques années plus tard – un oiseau de deux ans, tué en automne et naturalisé à Lausanne – **peut laisser penser que le couple s'est déplacé à proximité, sans forcément quitter la région**. Il ne s'agit pas d'un des jeunes de 1892, mais bien d'un **troisième individu**, témoignant d'une fréquentation persistante du secteur par l'espèce.

Enfin, un parallèle peut être établi avec le **cas du couple de Moselle** : après une reproduction réussie en 2011 (deux aiglons élevés), **aucune reproduction n'a été constatée durant deux années consécutives**, avant une reprise en 2014 (source : communication personnelle, E. Lhommer). Ce type d'interruption, même en milieu protégé, souligne combien **l'interprétation de « reproduction unique » doit être maniée avec prudence**.

7- Durant la phase de nidification, les oiseaux auraient dû être observés, voire abattus, par des chasseurs. Est-ce si sûr ?

Au XIXe siècle, la chasse est certes une activité très prisée, mais elle reste encadrée par le respect du droit de propriété. Les ACCA n'existent pas encore, et seules les **adjudications communales** permettent de chasser sur de grandes étendues. Or, le **domaine de Ripaille est une immense propriété privée, entièrement ceinturée de hauts murs**, rendant l'intrusion risquée et peu probable. Tirer un trophée aussi convoité en ces lieux, sans autorisation, représentait un acte à la fois **techniquement complexe et juridiquement risqué**.

Le fait que le château ait été inhabité en 1892 n'y change rien : le domaine restait protégé, ce que Bourdillon exprime clairement dans son récit :

« Ceux-ci, venus sans doute en novembre ou décembre 1891, se sont plus dans la quiétude de Ripaille, plus ou moins abandonné alors, et n'ont pas craint de s'y fixer pour l'incubation. »

Ce contexte contribue à expliquer la **rareté des observations**, renforcée par la pression de chasse exercée à l'échelle Européenne. Cet abattage systématique des pygargues a favorisé une **forme de sélection naturelle par l'absurde**, où seuls les individus les plus **discrets et méfiants** ont pu survivre et se reproduire. Bourdillon le souligne lui-même :

« Les parents existent avec un autre petit, ils sont un objet d'envie pour tous les chasseurs, mais savent fort bien les éviter. »

Conclusion

Les faits sont clairs et sourcés :

- Deux jeunes pygargues ont été tués à Ripaille en novembre 1892.
- Deux auteurs indépendants, Bourdillon et Fatio, rapportent les faits avec des détails qui se complètent.
- Un troisième pygargue immature, tué plus tard, confirme la fréquentation du site.

Dans ce contexte, la thèse d'une reproduction à Ripaille n'est pas un mythe, mais un épisode probablement isolé, exceptionnel, mais remarquablement bien documenté pour son époque. Ecarter cette hypothèse par le simple fait que cette nidification est « extraordinaire » et qu'il serait donc préférable de contester par tous moyens les sources tangibles risquerait de biaiser notre compréhension historique.

Ce débat souligne l'importance de croiser les disciplines, de considérer les contextes historiques et écologiques, et de reconnaître la complexité des trajectoires de recolonisation d'une espèce disparue.

Le travail de recherche du Muséum de Genève a par contre clairement montré que les données de nidification retenues jusque lors en Corse étaient erronées faute de données vérifiables et d'observations tangibles. **La qualité des descriptions et la convergence des sources à propos du nid de Ripaille font donc de cette nidification de 1892 la dernière connue en France avant le retour de l'espèce en 2011.**

Bibliographie

- Fatio V. (1899, 1904). *Faune des vertébrés de la Suisse*. Neuchâtel.
- Bourdillon H. (1892). *Revue La Diana*, 1er décembre.
- Vernet H. (1909). *Revue La Diana*.
- Richard A. (1920). *Nos Oiseaux*.
- Krone O. et al. (2020). Études sur la dispersion des juvéniles de pygargues.
- Faune France. Données d'observation (2011-2025)
- Programme Personnel de Bagueage J-O Travers et Programme de réintroduction du Pygargue à queue blanche en France (2022–2025).
- Muséum d'histoire naturelle de Genève (2025). *Le Pygargue pour les nuls*

https://museumlabor-geneve.ch/2025/07/02/historique-du-pygargue-pour-les-nuls/?fbclid=IwY2xjawLldihleHRuA2F1bQIxMABicmlkETBYeWhZRVQyamt1RVVYVlpZAR7J9akB1LoV1ejoDuSN3OGEXq9_Y071h8_ZxJVHG3bUcQ-tNsNU6fQH80wkdg_aem_B-nIagXkJ8w8Z_VTaTOQRA

-Article dans nos oiseaux du mois de Juin 2025

https://www.researchgate.net/publication/393231902_Sur_la_nidification_du_Pygargue_a_queue_blanche_Haliaeetus_albicilla_autour_du_Leman_et_dans_le_sud-ouest_de_l'Europe

Annexe 1 : Chronologie des faits établis

Date	Événement	Source
Avant le 3 novembre 1892	Un premier jeune pygargue est abattu à Ripaille	Victor Fatio (<i>Faune des vertébrés de la Suisse</i> , 1899)
3 novembre 1892	Le jeune est vu empaillé chez le taxidermiste Cordin à Genève par Fatio	Victor Fatio (<i>Faune des vertébrés de la Suisse</i> , 1899)
8 novembre 1892	Un second jeune pygargue est tué à Ripaille	Horace Bourdillon (<i>La Diana</i> , 1er décembre 1892)
1er décembre 1892	Publication du récit de Bourdillon sur le couple nicheur et ses deux jeunes	<i>La Diana</i>
1899	Première publication scientifique de Fatio mentionnant une description du couple de Ripaille et les deux jeunes	<i>Faune des vertébrés de la Suisse</i> , vol. II – Annexe 2
1900	Engel père évoque à Fatio un pygargue tué ultérieurement à Ripaille et naturalisé à Lausanne	Correspondance rapportée par Fatio
1904	Réédition de Fatio incluant cet échange avec Engel père	Appendice à la <i>Faune des vertébrés de la Suisse</i> - Annexe 4
1909	Confirmation de la version Fatio–Bourdillon par H. Vernet	<i>La Diana</i> – Annexe 3
1920	Référence à une lettre anonyme transmise par le fils Engel à la revue <i>Nos Oiseaux</i>	Aucun original retrouvé, source indirecte – Annexe 5

Annexe 2 : Texte Fatio 1899

Le Pygargue ordinaire fait des apparitions un peu irrégulières en Suisse, cela dans les régions basses surtout, et généralement, sauf en passage, dans le voisinage des lacs ou des plus grands cours d'eau. On l'a rencontré, le plus souvent dans la livrée un peu bigarrée du jeune âge, sur divers points, d'ordinaire isolément et en hiver, plus rarement à l'état adulte ou par paires et en été. Je connais de nombreuses captures faites tant dans la plaine suisse de l'ouest au nord-est, près des lacs Léman, de Neuchâtel, de Bienna, de Zurich et de Constance, que plus au centre, non loin de Berne et de Fribourg, par exemple, ou dans les environs des lacs de Thoune, de Brienz, des Quatre-Cantons et de Wallenstadt, ainsi que le long du Rhin, du côté de Bâle, au nord, ou jusque dans les environs de Coire, à l'est, et dans le Bas Valais, le long du Rhône, au sud-ouest; plus rarement dans le Tessin. Quelques rares rencontres faites dans les régions élevées, aux époques de migrations, près de Wasen dans la vallée de la Reuss, au col du Splügen dans les Grisons et dans la H^e Engadine, entre autres, peuvent faire supposer qu'il passe quelquefois par-dessus les Alpes. Quoique des individus jeunes encore et même, une fois ou deux, des couples d'adultes aient été signalés, comme je l'ai dit, durant la belle saison, on n'avait pas, que je sache, constaté de nichées bien authentiques de ce grand rapace dans le pays jusqu'en 1892, époque à laquelle une paire de Pygargues s'établit et nicha dans la forêt de Ripaille, non loin de Thonon, sur la rive savoyarde du lac Léman. Des gens dignes de foi assurent avoir vu faire sur un grand arbre et la famille entière composée de quatre individus, deux jeunes et deux parents. J'ai vu à Genève un des jeunes tué à Ripaille, le 3 novembre 1892, et on m'affirme qu'un second individu a été capturé aussi, mais malheureusement pas conservé.

L'Aigle pêcheur ou Pygargue, avec une envergure au moins aussi grande ou plus grande que celle de l'Aigle royal, 2^m,25 à 2^m,40, a un vol plus lourd, moins majestueux et moins rapide et, bien que ne manquant ni de force ni de hardiesse, il a aussi un port moins droit et moins fier au repos. Il se nourrit de préférence des poissons qu'il peut attraper en fondant ou s'abattant brusquement sur eux.

Annexe 3 : Texte revue la Diane 1909

et même tué dans presque tous les cantons, sauf peut-être au Tessin ; en tout cas, il ne doit être considéré que comme étant de passage irrégulier. Jusqu'à ces dernières années, il n'avait pas été signalé comme nichant en Suisse. Fatio et Studer disent même dans le *Catalogue des oiseaux de la Suisse*, page 83 : « Jamais il n'a été vu nichant dans le pays ». Mais dans le numéro de la *Diana* du 1^{er} décembre 1892, M. Horace Bourdillon cite le cas d'un jeune sujet tué à Ripaille, près Thonon, le 8 novembre 1892 et il ajoute : « Celui dont nous parlons est né dans les propriétés du château de Ripaille, le nid a été observé vers mars écoulé et les parents existent encore avec un autre petit ; ils sont un objet d'envie pour tous les chasseurs, mais savent fort bien les éviter ».

En dehors de ce cas isolé chez nous, les lieux de prédilection de ce rapace pendant la période de reproduction sont le nord-ouest de l'Europe, la Russie méridionale, les Balkans et l'Asie septentrionale.

Le pygargue est un de nos plus grands oiseaux de proie et parmi ses proches parents du genre *Aquila*, il n'est guère dépassé que par l'aigle impérial (*Aquila imperialis*) Best. et par l'aigle royal (*Aquila fulva*) Savig. ex Lin. et encore chez ce dernier les dimensions varient-elles beaucoup, il y a des mâles qui ont jusqu'à quarante centimètres de moins que les plus fortes femelles.

Dans notre espèce, les sujets adultes sont facilement reconnaissables aux plumes blanches de la queue (chez les jeunes il y a mélange de plumes foncées), le tarse est emplumé moins bas que celui des aigles proprement dits, aussi le pygargue ne peut-il pas être confondu, même par un profane, avec les autres aquiliens. Il se nourrit de poissons, mais aussi d'oiseaux et de mammifères, il se contente de ce qu'il trouve dans les régions qu'il habite.

J'ai vu un de ces rapaces en Norvège, en 1897, il planait tout en suivant les rochers de la côte en avant de notre bateau, mais bientôt il disparaissait dans un fjord. L'hélice tournait toujours et bien que tenant mon fusil à la main je

Demnächst zeigt sich ein starker Gegensatz zur Katze, der uns ja insofern nicht überraschen darf, weil wir die beiden Tiere als Antipoden in jeder Hinsicht kennen. Ohne sein Resultat zu besichtigen, schleudert der Hund mit den Hinterläufen Sand oder was sich sonst vom Boden loskratzen lässt, über die Losung hin, kümmert sich auch nicht darum, ob diese bedeckt wird oder nicht, und verlässt gewöhnlich schnell in fröhlichen Galopp und offenbarem Behagen den Tatort. Ganz umgekehrt verhält sich die Katze. Nach erreichtem Zweck dreht sie sich um, senkt die Nase auf den Unrat, prüft ihn mit einem Gesichtsausdruck, als hätte sie ein wichtiges Geheimnis zu ergründen, scharrt mit dem rechten Vorderlauf Sand darüber hin, senkt die Nase nochmals darauf, ergänzt und verstärkt die Bedeckung sorgfältig und schleicht dann fort. Aus der Vergleichung des Verhaltens der beiden Raubtiere ergibt sich mit Sicherheit, dass in der Jetztzeit der Hund gar nicht mehr die Absicht hat, die Losung zu verdecken. Vielmehr gibt er nur seiner Missachtung dem hinterlassenen Stoffe gegenüber Ausdruck und der Befriedigung, ihn losgeworden zu sein. Diese Annahme wird noch dadurch bestätigt, dass die Hunde in lockerer Erde zuweilen mit den Vorderläufen ein Loch scharren, anscheinend mit der Absicht, ihre Losung zu verbergen, demnächst jedoch zur Verwunderung des Beobachters die Ausscheidung neben dem Loche niederlegen. Scharren mit den Hinterläufen ist der Ausdruck grösster Verachtung. Einst sah ich, dass eine hungrige Dogge an einen mit Kehricht und allerlei Küchenabfällen gefüllten Eimer, der vor einem Torwege auf dem Trottoir stand, herantrat und schnuppernd längere Zeit nach etwas Geniessbarem darin herumsuchte, aber vergeblich. Sie drehte sich endlich um und kratzte anhaltend mit den Hinterläufen, obwohl sie wusste, dass von den Steinfliesen nichts abzukratzen war. In ihrem Gesichte drückte sich tiefste Verachtung aus zufolge der erlittenen Enttäuschung : der Eimer enthielt nur übelriechende, ungeniessbare Dinge ! Die oben beschriebene Prozedur, welche der Hund vorführt, wenn er sich zu lösen

Annexe 4 : Réédition Fatio 1904 faisant état de sa correspondance avec Engel Père

SECOND APPENDICE

[846]

ressantes, entre lesquelles je relève plus particulièrement quatre sujets d'*Aquila naï'ia*. grande forme, cités sous le nom de *Scitelladler*, tués en Suisse, en 1901 : un près de Truns, dans les Grisons, deux dans le Tessin, et un à Chiavenna, non loin de la frontière.

HALIAËTUS ALBIGILLUS (*Pygargue* ord.), p. 10,') ; M. A. Engel m'a dit, en 1900, n'avoir jias eu connaissance de la nichée signalée dans la forêt de Ripaille, en 1892, époque coïncidant à peu près avec celle de son établissement dans la localité, neuf ans auparavant. Il a actuellement dans sa collection un individu jeune de cette espèce tué à Ripaille en automne, il y a quelques années, qu'il croit de 2^o année et qui a été préparé à Lausanne. Y a-t-il quelque rapport entre cette capture et celle du jeune de l'année que j'ai vu à Genève et que j'ai cité, p. 107, comme provenant, ainsi qu'on me l'a affirmé, de la dite nichée, en forêt de Ripaille, sur le bord du Léman ?

Le D^r Fischer-Sigwart signale (ünserer Raubvngel im Jahre 1902) la capture, le 30 juillet, d'un *Seeadler* sur les bords de la Limmat, près d'Unter-Engstringen, en Argovie.

H. ALIAËTUS LEUCOCEPHALUS (Fig. a tête blanche), p. 103, lig. 8, ajoutez : Un beau mâle adulte de cette espèce qui se trouvait dans la collection de feu Vouga, à Cortaillod (Yeuchâtei), a été cité, à tort, comme capturé en Suisse. Le R^r Larguier, directeur du Musée de Lausanne, où la collection Vouga se trouve actuellement, répond ft ma question y relative que l'étiquette de Vouga indiquait les Iles Hébrides comme provenance et qu'il n'y est pas question de la Suisse. — L'espèce, originaire de l'Amérique du Nord, s'est montrée quelquefois en Europe septentrionale.

GERGHNEIS GENGHRIS (Grécercellette), p. 140 : Selon le R^f Grep-pin, de Rosegg, ce joli petit Faucon, rare en Suisse, aurait niché à la Balmfluh, près de Soleure (Ornith. Beobacht., Solothurn, 1901).

PANRION FLUVIALIS (Balbuzard), p. 173 : M. A. Engel m'a dit que le Balbuzard avait niché jadis dans la forêt de Ripaille, au bord du Léman, ce qui ferait une exception à mon dire concernant la Suisse occidentale, p. 173, lig. 17. Il y aurait au Musée de Tboion deux individus de cette provenance; ce qui, du reste, ne prouve pas nécessairement que cette espèce ait niché dans la dite forêt.

Annexe 5 : Texte Nos oiseaux 1920

CORRESPONDANCE

A propos du pygargue.

M. A. Engel, fils du propriétaire du domaine de Ripaille, nous écrit pour nous dire qu'il croit que le passage de Fatio relatif à une nichée du pygargue, constatée à Ripaille en 1892 (voir *Hist. nat. des oiseaux*, 1^{re} partie, page 107) repose sur des renseignements erronés fournis à l'auteur. En effet il ressort d'une lettre datée du 18 novembre 1892, trouvée dans les archives du domaine et dont notre correspondant nous adresse copie, que le pygargue provenant de Ripaille et vu par Fatio à Genève le 3 novembre 1892, était un individu isolé, tué au début du même mois, dont le montage fut confié à Cordin, rue des Chaudronniers, Genève. Cet individu, jeune représentant mâle de l'espèce, se trouve actuellement dans la collection de M. Engel. C'est sans doute chez Cordin que Fatio l'aura vu. D'autre part la capture de ce pygargue à Ripaille est racontée tout au long dans les notes du catalogue de M. Engel, sans qu'aucune mention y soit faite d'autres aigles de même espèce et encore moins d'une nichée. Il faut donc admettre avec notre correspondant, pour lequel la chose ne fait pas l'ombre d'un doute, que le récit d'un fait authentique en soi, en passant de bouche en bouche, se sera quelque peu dénaturé et aura fini par donner lieu à une légende.

Senta maritima.

Il s'agit, nos lecteurs se le rappellent sans doute, d'un lépidoptère rare, dont nous avons trouvé la chenille à l'intérieur du roseau, chenille que nous avons soumise à l'examen de MM. Ch. Ferrière et Paul Robert. La détermination du premier (voir *Nos Oiseaux* nos 37 et 38, page 266) s'est trouvée confirmée, sans qu'aucun doute subsiste, par un intéressant et patient élevage que le second a fait de quelques-unes de ces larves au moyen des aliments qu'elles recherchent. M. Robert nous écrit que ses essais ont été couronnés de succès et qu'il a eu la joie d'obtenir le papillon, une petite noctuelle, de livrée modeste,